

**VENTE PAR : .....**

**Bien situé à : .....**

***Pourquoi ce questionnaire ?***

Plusieurs lois récentes vous obligent à informer ou à garantir l'acheteur de votre bien immobilier sur de nombreux points. Par ailleurs, la jurisprudence impose au vendeur une **obligation de transparence et d'information** à l'égard de son acquéreur. Enfin, le régime des **plus-values immobilières** nécessite désormais une analyse préalable pour déterminer l'impôt éventuel devant être prélevé sur le prix de vente.

L'objet de ce document est de nous permettre de préparer au mieux votre acte de vente afin qu'il corresponde exactement à la situation de votre bien et aux accords intervenus avec votre acquéreur. Il nous permet également de vous conseiller utilement en attirant notre attention sur telle ou telle particularité de votre opération.

Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir soigneusement en répondant aux questions ou en entourant le « **oui** » ou le « **non** » selon les cas, et en n'omettant pas de le dater et de le signer à la fin. Nous vous remercions de remplir en totalité ce questionnaire.

Bien entendu, **nous sommes à votre disposition pour vous aider si vous rencontrez une difficulté pour répondre aux questions**. De même, n'hésitez pas à nous contacter par email ou téléphone pour demander à la personne qui s'occupe de votre projet de vente un rendez-vous téléphonique pour toute explication sur le déroulement de votre opération.

- Si vous vendez une maison, un terrain les renseignements du **tableau A (Bien en copropriété)** ne doivent pas être renseignés.
- Si vous vendez un appartement les renseignements du **tableau B (situation du terrain)** ne doivent pas être renseignés.

**A remplir si vous êtes un particulier :**

<b>Monsieur / Madame</b>	
<b>I - Votre situation personnelle</b>	<i>Merci de nous adresser une copie de votre <b>carte d'identité ou passeport</b> au format .pdf</i>
Nom :	Prénoms (tous) :
Profession :	
Nationalité :	
<i>Si vous êtes de nationalité étrangère, merci de nous adresser <b>copie de votre titre de séjour, votre passeport et de votre acte de naissance traduits en Français de moins de 4 mois au moment de la vente</b></i>	

<p><b>- célibataire / veuf</b></p> <p><b>- vous avez souscrit un PACS encore en vigueur :</b> <i>Nous en adresser copie + copie de la déclaration au greffe</i></p> <p><b>Êtes-vous commerçant, artisan ou dirigeant de société ? :</b> <i>Si oui, nous joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.</i></p> <p><b>Êtes-vous en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement ?</b></p> <p><b>Êtes-vous placé sous un régime de protection ?</b> <i>(tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale) ?</i> <i>Si oui, nous adresser la copie du jugement d'ouverture de la mesure de protection.</i></p> <p><b>Avez-vous saisi la commission de surendettement des particuliers ?</b> <i>Si oui, nous adresser la copie du jugement d'ouverture de la mesure de la procédure.</i></p>	<p><b>- marié(e):</b> Date : Commune : Code postal : <i>Si vous avez établi un contrat de mariage, nous en adresser copie</i></p> <p><b>- divorcé par jugement du tribunal de :</b> en date du : <i>Si oui, nous adresser une copie du jugement de divorce <b>ou (selon le cas)</b> de la convention par acte d'avocats et le récépissé d'enregistrement chez un Notaire.</i></p> <p><b>- en instance de divorce : Oui / Non ?</b></p>
--	--

<b>Madame / Monsieur</b>	
<b>I - Votre situation personnelle</b>	<i>Merci de nous adresser une copie de votre <b>carte d'identité ou passeport</b> au format .pdf</i>
Nom :	Prénoms (tous) :
Profession :	
Nationalité :	
<i>Si vous êtes étranger, merci de nous adresser copie de votre carte de résident et de votre <b>acte de naissance traduits en Français de moins de 4 mois au moment de la vente</b></i>	

<p><b>- célibataire / veuf</b> - vous avez souscrit un <b>PACS encore en vigueur</b> : <i>Nous en adresser copie + copie de la déclaration au greffe</i></p>	<p><b>- marié(e) :</b> Date : Commune : Code postal : <i>Si vous avez établi un contrat de mariage, nous en adresser copie</i></p> <p><b>- divorcé par jugement du tribunal de :</b> en date du : <i>Si oui, nous adresser une copie du jugement de divorce <b>ou (selon le cas)</b> de la convention par acte d'avocats et le récépissé d'enregistrement chez un Notaire.</i></p> <p><b>- en instance de divorce :</b> Oui / Non ?</p>
<p><b>Êtes-vous commerçant, artisan ou dirigeant de société ? :</b> <i>Si oui, nous joindre un justificatif de votre immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers.</i></p> <p><b>Êtes-vous en état de redressement judiciaire, liquidation de biens, cessation de paiement ?</b></p> <p><b>Êtes-vous placé sous un régime de protection ?</b> <i>(tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, habilitation familiale) ?</i> <i>Si oui, nous adresser la copie du jugement d'ouverture de la mesure de protection.</i></p> <p><b>Avez-vous saisi la commission de surendettement des particuliers ?</b> <i>Si oui, nous adresser la copie du jugement d'ouverture de la mesure de la procédure.</i></p>	

**A remplir si vous êtes le représentant d'une société vendeuse :**

<b>Société</b>	
Nom société :	N° d'immatriculation au R.C.S :
<i>Nous adresser une <b>copie des statuts</b> de la société certifiés conformes et à jour par la gérance.</i>	
<i>Nous adresser une copie d'un <b>Kbis de moins de 1 mois</b> (il peut être <b>téléchargé par vos soins gratuitement</b> via le site public mise en place par les Greffes des Tribunaux de Commerce : <a href="https://monidenum.fr/">https://monidenum.fr/</a> lequel nécessite si, vous ne l'avez pas déjà fait, de vous créer un compte au nom de la société).</i>	
<i>Nous adresser la copie de la <b>carte d'identité du/des gérant(s)</b>.</i>	

<p>La société est-elle en état de <b>redressement judiciaire, liquidation de biens</b>, cessation de paiement ?</p> <p><i>Dans l'affirmative, nous adresser une copie de la décision d'ouverture de la procédure collective voire du jugement de placement en procédure collective.</i></p>	
---	--

<b>Coordonnées auxquelles l'étude peut vous joindre :</b>	
Adresse postale :	
- Téléphone :	
- Portable Monsieur / Madame :	- Portable Madame / Monsieur :
- E-mail Monsieur :	- E-mail Madame :

<p><b>Titre de propriété</b> (appartement, maison, terrain) merci de nous adresser votre <b>titre de propriété</b> (toutes les pages).</p> <p><i>Si vous avez égaré votre titre, l'Etude est à votre disposition pour en demander une copie au service de la publicité foncière (tarif de cette administration : 15 euros par document).</i></p>	Oui	Non
--	-----	-----

<p><b>A – Bien en Copropriété</b> (à ne renseigner que pour les ventes <u>d'un local en copropriété</u>)</p> <p><i>(la plus-part des pièces peuvent être téléchargées gratuitement par vos soins sur le site internet de votre syndic. Votre syndic peut, si besoin, vous renvoyer vos identifiants personnels de connexion qui en général sont indiqués sur votre appel de charge).</i></p>		
<p><b>I- Présentation juridique et administrative de la copropriété</b></p>		
<p>1 - La copropriété est-elle gérée par un syndic professionnel ou bénévole ?</p> <p><b>Si oui</b>, nous adresser la copie du dernier <b>appel de charges</b></p> <p><b>Si non</b> existe-t-il une assurance pour l'ensemble de l'immeuble et en particulier les parties communes ?</p> <p><i>S'il existe un syndic bénévole : merci de nous communiquer ses coordonnées</i></p>	Oui	Non
<p>2 - Êtes-vous en possession du <b>règlement de copropriété</b> et de ses éventuels <b>modificatifs</b> ?</p> <p><i>Si oui, merci de nous les adresser au format .pdf (à télécharger sur le site internet de votre syndic)</i></p> <p><i>Si non, l'étude devra en demander des copies à vos frais auprès de la conservation des hypothèques (tarif de cette administration : 30 eur par document)</i></p>	Oui	Non
<p>3- Merci de nous adresser copie des <b>procès-verbaux des trois dernières assemblées</b> (ou de celles qui ont eu lieu depuis votre acquisition, si elle est plus récente)</p>		

4- Merci de nous adresser une copie du <b>carnet d'entretien</b> de la copropriété (cf : site syndic)		
5- Merci de nous adresser une copie de la <b>dernière fiche synthétique</b> de la copropriété		
6- Merci de nous adresser une copie des <b>diagnostics immobiliers réalisés sur les parties communes</b> (notamment : <i>amiante, termites, plomb</i> ) s'ils ont été réalisés.		
7 - Avez-vous connaissance de <b>difficultés particulières au sein de la copropriété</b> devant faire l'objet de conventions particulières entre vous et votre acquéreur ? ( <i>procès en cours, troubles de voisinage, etc...</i> )	Oui	Non
<i>Si oui merci d'indiquer ici, lesquelles :</i>		
8 - Avez-vous engagé une <b>procédure contre la copropriété</b> , ou la copropriété a-t-elle engagé une procédure contre vous ?	Oui	Non
9 - Existe-t-il un <b>dégât des eaux</b> en cours de traitement par la compagnie d'assurance ? Si oui, qu'avez-vous convenu à ce sujet avec votre acquéreur ?	Oui	Non
<b>10 - Plan des lots de copropriété vendus : copie à nous transmettre</b>		
<i>Si vous n'avez pas ces plans annexés à votre titre de propriété ou que votre syndic n'a pas les plans de la copropriété, l'Etude est à votre disposition pour en demander une copie auprès de l'Office notarial ayant reçu le Règlement de copropriété (les frais de cet Office vous seront appelés).</i>		
<b>II - Travaux copropriété</b>		
1 - La <b>désignation de votre bien est-elle toujours identique à celle figurant dans votre acte d'achat</b> ?	Oui	Non
Si non, avez-vous réalisé des <b>travaux dans votre appartement</b> qui auraient modifié l'aspect extérieur de l'immeuble et/ou auraient touché aux parties communes ? ( <i>par exemple percement de murs porteurs, création d'une loggia, déplacement de canalisations, surcharge d'une terrasse, agrandissement sur une partie de couloir...</i> )		
<i>Si tel est le cas, décrivez ces travaux :</i>		
.....		
..		
.....		
..		
.....		
..		
2 - Avez-vous modifié <b>l'affectation de certains de vos locaux</b> ? ( <i>transformation à un usage autre que celui prévu au règlement de copropriété</i> )	Oui	Non
3 - Avez-vous <b>divisé ou réuni certains lots</b> ?	Oui	Non
4 - Ces travaux et transformations ont-ils fait l'objet <b>d'une autorisation de la part de la copropriété ou de l'Administration</b> ?	Oui	Non
<i>Si oui, nous adresser copie de ces autorisations (copie du dossier de demande et de la réponse (ex : copie PV AG autorisant vos travaux)</i>		
<b>III - Caractéristiques du logement</b> (D. 30 janv. 2002 sur le "logement décent")		
1 - Le bien que vous vendez comporte-t-il soit une <b>pièce principale d'au moins 9 m2</b> avec une hauteur sous plafond de 2,20 m ?	Oui	Non

2 - Le lot comporte-t-il un <b>point d'eau potable</b> ?	Oui	Non
3 - Le lot comporte-t-il une cuisine comprenant un <b>évier avec eau chaude et froide</b> , et une installation d'évacuation des eaux usées ?	Oui	Non
4 - Le lot comporte-t-il une <b>installation sanitaire intérieure au logement comprenant un WC séparé</b> de la cuisine (ou, si ce logement ne comporte qu'une seule pièce, un WC extérieur mais se trouvant dans le même bâtiment) et une baignoire ou une douche avec eau chaude et froide ?	Oui	Non
<b>B - Situation du terrain</b> ( <i>à ne renseigner que pour les ventes d'une maison ou d'un terrain</i> )		
<b>I - Votre maison dépend-elle d'un lotissement ?</b>	Oui	Non
<i>Dans l'affirmative, merci de nous adresser une copie du <b>Cahier des charges du lotissement</b> et du <b>Règlement du Lotissement</b>. Si vous avez égaré ces documents et que vous ne pouvez l'obtenir du gestionnaire du lotissement, l'Etude pourra en demander une copie auprès du service de la publicité foncière (tarif de cette administration : 30 eur par document). N'hésitez pas à nous l'indiquer au plus tôt pour que l'on puisse demander ces pièces rapidement.</i>		
<i>Nb : si votre gestionnaire dispose d'un site internet en ligne, ce dernier a peut-être mis ces documents sur votre espace client.</i>		
<b>Si oui existe t-il une association syndicale qui fonctionne ?</b>	Oui	Non
<i>Dans l'affirmative, merci de nous adresser une copie des <b>statuts de l'ASL</b>. Si vous avez égaré ce documents et que vous ne pouvez l'obtenir du gestionnaire du lotissement, l'Etude pourra en demander une copie auprès du service de la publicité foncière (tarif de cette administration : 30 eur par document). N'hésitez pas à nous l'indiquer au plus tôt pour que l'on puisse demander ces pièces rapidement.</i>		
<i>Nb : si votre gestionnaire dispose d'un site internet en ligne, ce dernier a peut-être mis ces documents sur votre espace client.</i>		
Dans l'affirmative (bien en lotissement), merci de nous adresser une copie :		
• <b>Dernier appel de charges</b>		
• <b>3 dernier procès-verbaux d'assemblée générale</b>		
<b>II - Votre maison dépend-elle d'une copropriété horizontale ?</b>	Oui	Non
- il convient de nous adresser : <b>le dernier appel de charges, la copie des PV des 3 dernières années</b>		
- il convient de nous adresser une copie du <b>Règlement de Copropriété et des éventuels modificatifs</b>		
<i>Si vous avez égaré ce(s) document(s) et que vous ne pouvez l'obtenir de votre syndic, l'Etude pourra en demander une copie auprès du service de la publicité foncière (tarif de</i>		

<i>cette administration : 30 eur par document). N'hésitez pas à nous l'indiquer au plus tôt pour que l'on puisse demander ces pièces rapidement.</i>		
<b>III - Votre terrain a-t-il fait l'objet d'un procès-verbal de bornage ?</b>	Oui	Non
Le cas échéant, nous l'adresser		
<b>IV - Êtes-vous propriétaire (ou avez-vous été propriétaire dans les dix ans passés) d'un terrain (construit ou non) attenant à la propriété que vous vendez aujourd'hui ?</b>	Oui	Non
<b>V - Avez-vous connaissance de servitudes d'utilité publique</b> spécifiques à votre maison (alignement, passage d'une canalisation publique en sous-sol, etc.) ?	Oui	Non
<b>VI - État du sous-sol - Pollution</b>		
- Avez-vous exploité des activités polluantes sur le terrain ?	Oui	Non
- À votre connaissance, des activités polluantes ont-elles été effectuées sur le terrain par le passé, ou des déchets ont-ils pu y être entreposés ?	Oui	Non
- Avez-vous connaissance de carrières souterraines à l'aplomb de votre terrain ?	Oui	Non
<b>VII - Servitudes</b>		
Avez-vous connaissance de <b>servitudes particulière</b> sur votre propriété ? (servitudes qui le grèvent ou qui lui profitent - par exemple, servitude de passage, de cour commune, d'interdiction de construire, etc.)	Oui	Non
Si oui et que rien ne figure à ce sujet dans votre titre de propriété, merci de joindre le document arrêtant les modalités de cette servitude et de nous le préciser dans une note		
<b>VIII - Situation du bâtiment</b>		
<b>1 - Construction</b>		
- Avez-vous fait construire le bâtiment vendu (ou l'un d'entre eux) ?	Oui	Non
<i>Si oui, nous adresser la copie du <b>permis de construire</b>, de la <b>déclaration d'achèvement de travaux</b> et du <b>certificat de conformité</b></i>		
<i>Si oui, nous adresser la copie des <b>factures acquittées</b> des travaux.</i>		
Ces travaux sont-ils achevés depuis moins de <b>dix ans</b> ?	Oui	Non
Si oui, nous adresser le procès-verbal de réception		
Si oui, avez-vous souscrit une <b>assurance dommage-ouvrage</b> couvrant la garantie décennale ?	Oui	Non
<i>Si oui, nous adresser l'attestation de souscription et de paiement de l'assurance</i>		
<b>2 - Travaux postérieurs à la construction</b>		
- Avez-vous effectué des travaux postérieurs à la construction <b>visibles de l'extérieur</b> (ex : création d'ouvertures type "vélux") ou qui ont pu <b>augmenter la surface de la maison</b> (ex :	Oui	Non

<i>abris de jardin, aménagement combles, véranda) ou de bâtiments ou <b>changer l'affectation de certaines parties ?</b></i>		
- Ces travaux ont-ils fait l'objet d'un <b>permis de construire</b> ou d'une <b>déclaration de travaux</b> exemptés de permis de construire <b>ou déclaration préalable</b> ? Dans l'affirmative, nous adresser une copie.	Oui	Non
-Ces travaux ont-ils fait l'objet d'une <b>déclaration auprès de l'administration fiscale</b> par le dépôt d'une déclaration (Cerfa) type H1 ? Dans l'affirmative, nous adresser une copie.	Oui	Non
<b>3- Avez-vous une piscine ?</b>	Oui	Non
Dans l'affirmative, nous adresser les justificatifs du dispositif de sécurité existant		
<b>4- Présence de cuve à fuel / gaz ?</b>	Oui	Non
Dans l'affirmative, nous adresser la copie de la notice technique d'utilisation et de la dernière facture d'entretien.		
Avez-vous prévu éventuellement des accords particuliers avec votre acquéreur concernant la vidange de la cuve avant vente ?	Oui	Non
<b>5 - Eléments d'équipements</b>		
Certains équipements de votre maison sont-ils encore sous garantie ? (chaudière, climatisation, électroménagers éventuellement inclus dans la vente, etc.)	Oui	Non
<i>Si oui</i> , prévoir d'apporter le jour de la signature copie des contrats de garantie ou factures		
<b>6 - Affichage</b>		
- La maison supporte t-elle un contrat d'affichage ?	Oui	Non
<i>Si oui</i> , nous adresser copie du contrat d'affichage et de la dernière quittance de paiement de la redevance.		
<b>7 - Alarme</b>		
La maison fait-elle l'objet d'un contrat d'alarme ou d'intervention ?	Oui	Non
<i>Si oui</i> , nous adresser copie du contrat avec les montants à jour du coût des prestations Il faudra prévoir de transmettre à l'acquéreur tous les éléments nécessaires au fonctionnement du système.		
<b>8 - Autres contrats</b>		
- La maison fait-elle l'objet d'autres contrats (entretien de chaudière, ramonage, dératisation, etc.).	Oui	Non
<i>Le cas échéant</i> , nous adresser copie de ceux qui peuvent être repris par l'acquéreur		
- Certains équipements font-ils encore l'objet de garanties ?	Oui	Non
<i>Le cas échéant</i> , nous adresser copie des factures ou certificats de garantie		
<b>C - Diagnostics techniques Immobiliers</b>		
<i>(en copropriété votre diagnostiqueur devra reporter les n° des lots de copropriété tels qu'ils sont indiqués à votre titre de propriété – pensez à lui présenter votre titre)</i>		
<b>1 - Amiante</b>		



- Avez-vous fait établir le diagnostic concernant vos locaux privatifs ? (applicable locaux <b>avant 1.07.1997</b> – en copropriété ce diagnostic porte tant sur l'appartement principal que les locaux annexes : cave, chambre de service, combles privatifs, parking boxé/fermé)	Oui	Non
<i>Si oui, nous en adresser l'original par email</i>		
<i>Si non, vous devez mandater rapidement une entreprise agréée à cet effet afin de nous l'adresser avant la vente</i>		
<b>2 - Plomb</b> (en copropriété ce diagnostic porte uniquement sur l'appartement principal et non sur locaux annexes)		
- Avez-vous reçu de la préfecture une notification à l'effet d'établir un diagnostic sur la présence éventuelle de peintures au plomb dans vos locaux ?	Oui	Non
- Avez-vous connaissance d'un cas de saturnisme (intoxication par le plomb) dans l'immeuble ?	Oui	Non
- L'immeuble a-t-il été édifié <b>avant 1948</b> ? <i>En cas de réponse positive à l'une de ces trois questions, vous devez faire établir rapidement un état d'accessibilité au plomb par une entreprise agréée et nous faire adresser ce diagnostic avant le compromis / promesse de vente</i>	Oui	Non
<b>3 - Termites</b> (applicable <b>seulement dans certaines villes</b> où un arrêté préfectoral oblige à faire réaliser ce diagnostic. Pour l'essentiel, il s'agit des communes du Sud, de la façade Ouest de la France, de Paris et de la petite couronne ainsi que certaines villes d'Ile-de-France. Votre diagnostiqueur, la Mairie ou notre Etude pourra vous renseigner)		
- Avez-vous reçu du maire une notification au titre de la présence de termites ?	Oui	Non
- À votre connaissance, l'immeuble est-il contaminé par les termites ou d'autres insectes xylophages ?	Oui	Non
<i>- Merci de nous adresser la copie du diagnostic termite réalisé par le diagnostiqueur si celui-ci est obligatoire dans votre ville ou si vous avez répondu Oui à l'une des 2 questions ci-dessus.</i>		
<b>4- Contrôle installation au gaz</b>		
Votre logement dispose-t-il d'une installation privative au gaz ?	Oui	Non
Cette installation date-t-elle de <b>plus de 15 ans</b> (date construction de l'immeuble)	Oui	Non
<i>En cas de réponse positive à ces deux questions, vous devez faire établir rapidement un contrôle de votre installation de gaz par une entreprise agréée et nous faire adresser ce diagnostic avant le compromis / promesse de vente</i>		
<b>5- Contrôle installation électrique</b>		
Cette installation date-t-elle de <b>plus de 15 ans</b> (date construction de l'immeuble)	Oui	Non
<i>En cas de réponse positive à cette question, vous devez faire établir rapidement un contrôle de votre installation électrique par une entreprise agréée et nous faire adresser ce diagnostic avant le compromis / promesse de vente</i>		
<b>6- Diagnostic de Performance Energétique (DPE)</b>	Oui	Non
<i>Nb : les DPE anciens sont valables 10 ans à l'exception des DPE réalisés jusqu'au 31.12.2017 (valables jusqu'au 31.12.2022) et ceux jusqu'au 30.06.2021 (valables jusqu'au 31.12.2024)</i>		
<i>NB : applicable uniquement pour les Biens disposant d'un système de chauffage et ce quelque soit l'affectation (habitation, professionnel, commercial).</i>		

<b>7- Contrôle installation d'Assainissement</b>		
<b>Pour les maisons</b> , ce diagnostic doit être réalisé autant que possible dès <b>avant le compromis / promesse de vente</b> .	Oui	Non
<b>Pour les biens en copropriété</b> , ce diagnostic doit être réalisé peut être réalisé <b>entre le compromis / promesse de vente et la vente définitive</b>	Oui	Non
<i>Ce diagnostic est <b>toujours obligatoire pour les maisons disposant d'une installation d'assainissement autonome</b> (type fosse septique);</i>		
<i><b>pour les autres Biens</b>, il convient que <b>vous appelez au plus vite votre Mairie</b> pour savoir si elle a ou non rendu obligatoire ce diagnostic (en pratique ce contrôle est <u>très majoritairement obligatoire pour les maisons</u>).</i>		
<i>Votre Mairie vous indiquera <b>les coordonnées du service</b> (service urbanisme ou voirie ou hygiène de votre Mairie ou Etablissement Public ou encore une société privée) <b>à contacter qui sera seul compétent pour faire réaliser ce diagnostic</b> (à l'exclusion, la plus part du temps, de votre propre diagnostiqueur).</i>		
<i>NB : propriétaire, nous vous invitons à initier cette démarche le <b>plus tôt possible</b> (le mieux serait dès la mise en vente de votre Bien) car, en pratique, la réalisation de ce diagnostic peut nécessiter un délai pouvant aller jusqu'à <b>6 à 8 semaines</b> dans certaines communes.</i>		
<i>Nb : à <b>Paris</b>, ce diagnostic n'est pas obligatoire.</i>		
<b>8- Mesurage de la superficie de votre appartement (ou maison en copropriété) – loi Carrez</b>	Oui	Non
<b>9- Etat des Risques Pollutions</b> (applicable pour tout type de bien : appartement, maison, terrain, locaux accessoires) (ERP).	Oui	Non
Si votre Bien se situe dans un secteur d'exposition au <b>bruit d'un aéroport</b> , l'ERP devra être complété d'une cartographie sur ce type de risque		
<b>D - Prêts - Hypothèques</b>		
- Une procédure de <b>saisie immobilière</b> est-elle en cours sur le bien à vendre ?	Oui	Non
- Avez-vous souscrit un ou <b>plusieurs prêts avec hypothèques</b> sur le bien à vendre ?	Oui	Non
-Votre Bien fait-il l'objet d'une <b>inscription hypothécaire</b> quelconque ?	Oui	Non
- Avez-vous un <b>crédit relais</b> dans l'attente de la vente de ce bien ?	Oui	Non
<i>Si oui, joindre pour chacun de ces prêts un document indiquant l'adresse de la banque et les références du prêt pour que nous puissions demander un décompte des sommes restant dues, ou une attestation du fait qu'ils sont remboursés</i>		
<b>E - Contrats existant sur le bien</b>		
<b>1 - Occupation (baux)</b>		
- Le bien vendu sera-t-il libéré de toute occupation le jour de la vente ?	Oui	Non

<i>Si l'appartement est <b>vendu occupé</b>, nous adresser, outre la <b>copie du bail</b>, de tous ses annexes et avenants, les <b>3 dernières quittances de loyer</b> et l'<b>attestation d'assurance</b> du locataire</i>		
- Le bien vendu a-t-il été loué précédemment ?	Oui	Non
<i>Si oui, joindre la <b>copie du bail</b> ainsi que la copie de la <b>lettre de congé</b> donnée par le locataire, ou du congé donné par vos soins et la copie de l'<b>état des lieux de sortie</b>.</i>		
La vente que vous réalisez est-elle la première depuis la mise en copropriété de l'immeuble ?	Oui	Non
<b>2 - Alarme</b>		
- L'appartement fait-il l'objet d'un contrat d'alarme ou d'intervention ? <i>Si oui, nous adresser copie du contrat avec les montants à jour du coût des prestations. Il faudra prévoir de transmettre à l'acquéreur tous les éléments nécessaires au fonctionnement du système.</i>	Oui	Non
<b>3 - Détecteur fumée installé dans votre logement ?</b>	Oui	Non
<b>4 - Autres contrats</b>		
- L'appartement fait-il l'objet d'autres contrats (entretien de chaudière, ramonage, dératisation, etc) ? <i>Le cas échéant, nous adresser copie de ceux qui peuvent être repris par l'acquéreur</i>	Oui	Non
- Certains équipements font-ils encore l'objet de garanties ? <i>Le cas échéant, nous adresser copie des factures ou certificats de garantie</i>	Oui	Non
<b>F - Observations ou particularités</b>		
Indiquez ici les particularités qu'il vous paraît utile de porter à la connaissance de votre acquéreur ou qui peuvent aider au bon déroulement du dossier :		
<b>Fait à :</b>		
<b>Le :</b>		
<b>Signature du vendeur :</b>		